



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

salariés

Question écrite n° 72262

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social au sujet des difficultés que rencontrent les chefs d'entreprise des très petites entreprises dans la gestion des arrêts maladies à répétition. En effet, dans certains cas, lorsqu'un salarié est, pour des raisons médicales, prolongé dans un arrêt maladie, le chef d'entreprise n'est pas en mesure d'avoir une visibilité pour organiser le travail et combler le manque par une flexibilité temporaire du travail à travers le recrutement d'une personne à durée déterminée. Par conséquent, il lui demande ce qu'il entend faire sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72262

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 janvier 2015](#), page 25

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)